

## Le monde économique

## Pourquoi les vêtements coûtent-ils si cher?



MIVILLE TREMBLAY

Dans les négociations complexes, il y a presque toujours quelque chose qui accroche à la toute dernière minute. À Genève, à la fin du bilan de mi-parcours de l'Uruguay Round, ce fut le textile et le vêtement, le dossier le moins visible de toutes ces négociations multilatérales.

Fourbus, les négociateurs du GATT pensaient avoir tout réglé, y compris la difficile question de l'agriculture, lorsqu'un coup de téléphone du ministre italien du Commerce, M. Renato Ruggiero, a forcé la Communauté économique européenne à revendiquer des changements au texte. L'Italie insistait pour que les concessions soient aussi importantes pour les pays en développement que pour les pays riches. Au bout de 18 heures de discussions ininterrompues, on a ajouté le mot « tous » dans une phrase.

L'enjeu est important: négocier la fin du régime d'exception qui gouverne le commerce international des textiles et des vêtements, régime qui a permis de protéger l'industrie des pays riches.

Depuis 1974, ces produits sont couverts par l'Arrangement multifibres concernant le commerce international des textiles (AMF). Ce régime d'exception aux règles du GATT ne devait durer que quatre ans. On en est à la quatrième édition, revue et renforcée, qui expirera en 1991.

Cet accord international permet à un pays, s'il juge que son industrie locale est menacée, d'imposer des restrictions quantitatives sur les textiles et les vêtements importés.

Le Canada a ainsi négocié des accords de limitation « volontaire » des exportations avec 11 pays, presque tous asiatiques.

Mais en 1986, au lancement de l'Uruguay Round, à Punta del Este, tous les pays ont convenu de négocier l'abolition graduelle de l'AMF, un processus qui doit débiter en 1990.

## 91 000 emplois au Québec

Au Québec, l'AMF protège un secteur important de l'économie. En décembre 1988, l'industrie du textile comptait 28 000 emplois, la bonneterie (sous-vêtements, bas, tricotés) 10 000, et le vêtement 53 000, soit en tout 17 p. cent de l'emploi manufacturier.

Attention, il n'est pas dit que tous ces emplois disparaîtraient dans un marché entièrement libre, et encore moins que l'abolition graduelle de l'AMF signifie l'abandon de toute forme de protection.

Les négociations n'ont pas encore abordé le fond du problème et le GATT comporte plusieurs échappatoires. Mais menace il y a, car si les pays industrialisés veulent obtenir des concessions sur les sujets qui leur sont chers, il devront

céder certaines choses aux pays en développement.

Dans une étude publiée l'an dernier par le Conseil économique du Canada, M. Jaleel Ahmad, professeur d'économie à l'Université Concordia, constate que même si la protection s'est accrue au cours des années, la part de marché est demeurée stable pour les textiles canadiens, mais a continuellement baissé pour le vêtement.

Grâce à l'aide gouvernementale, l'industrie du textile a beaucoup investi, et s'est recentrée dans certains créneaux où elle est plus concurrentielle. Toutefois, la modernisation s'est faite au prix d'importantes pertes d'emplois.

Par contre, dans l'industrie du vêtement, l'automatisation a progressé beaucoup moins facilement, notamment parce que les entreprises sont de petites tailles. Peu restructurées, cette industrie demeure très vulnérable.

## Le prix à payer

La protection accordée à ces industries coûte cher aux consommateurs, car sans elle, ils pourraient acheter leurs vêtements à meilleur prix.

À la fin des années 70, dans une étude réalisée pour le compte de l'Institut Nord-Sud, M. Glen Jenkins évaluait à environ \$20 par habitant, le coût annuel de la protection accordée à l'industrie canadienne du vêtement.

De ce montant, près de \$6 constituaient une subvention à l'industrie locale, et environ \$4 allaient dans la poche des producteurs des pays asiatiques, une façon indirecte de les dédommager pour les accords de limitation volontaire.

Jenkins en déduisait que chaque emploi sauvé par la protection coûtait à la société environ \$35 000 par année.

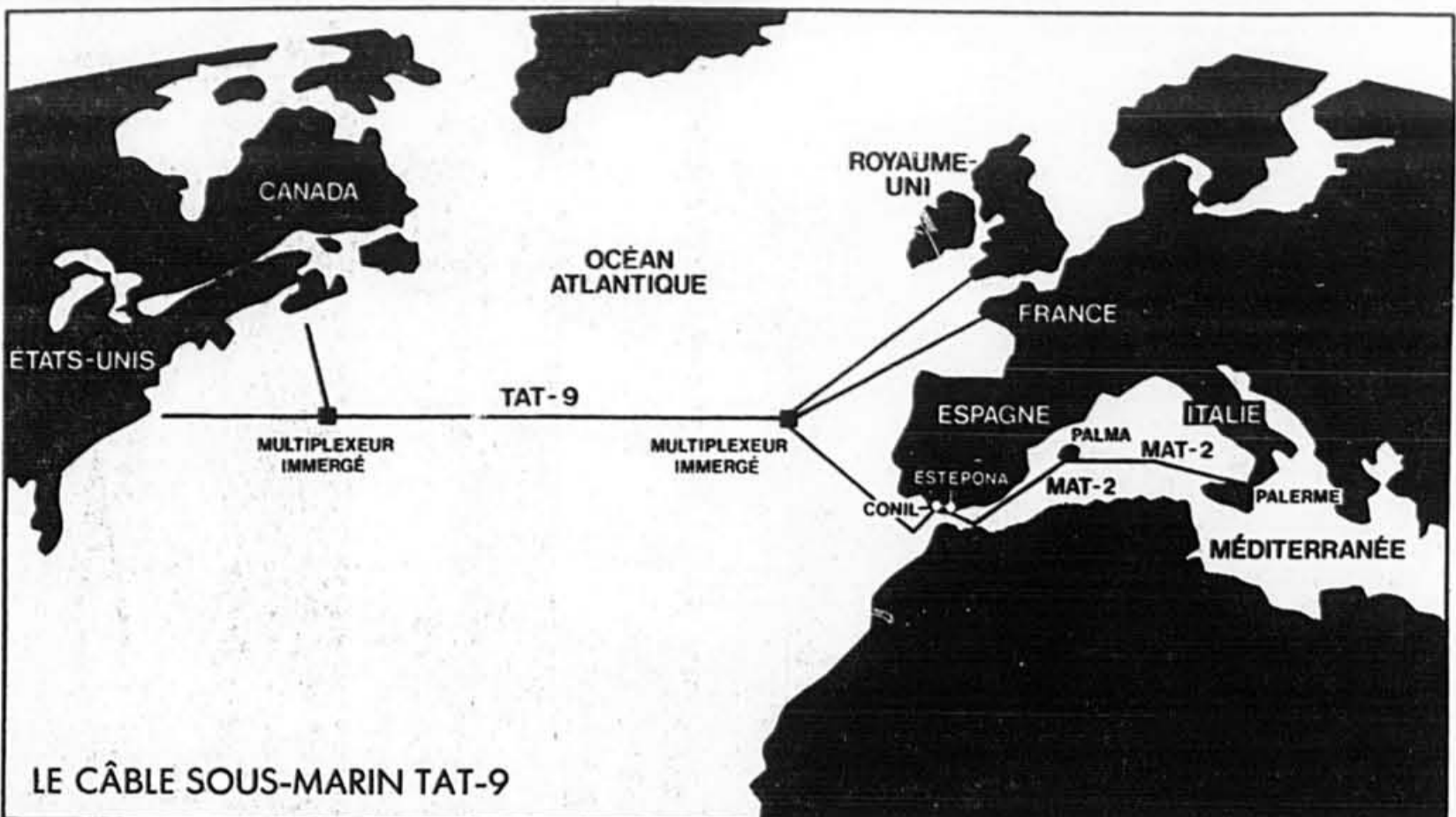
Dix ans plus tard, un travailleur du textile gagne approximativement \$35 000 par année, et un travailleur du vêtement \$23 000.

Un froid calcul permet de penser qu'on y gagnerait à leur verser un plein salaire à ne rien faire. Mais les choses sont plus compliquées. Politiquement, il serait inconcevable d'être aussi généreux avec ces chômeurs et plus chiche avec les autres.

À la suite des négociations du GATT, la protection va diminuer à long terme et les pertes d'emploi se poursuivront. Et pour les travailleurs de ces secteurs vulnérables, l'action passée des gouvernements n'est pas de bon augure.

Selon M. Ahmad, « l'inaptitude à régler les problèmes d'adaptation de la main-d'œuvre doit être considérée comme le plus grand échec de toutes les politiques d'adaptation ».

On a beaucoup aidé les entreprises, mais les travailleurs ont été négligés. Il n'y a pas que le libre-échange avec les États-Unis qui occasionnera des mises à pied. Raison de plus d'examiner à la loupe les réformes que promettent les gouvernements en matière de formation et de recyclage de la main-d'œuvre.



LE CÂBLE SOUS-MARIN TAT-9

Baptisé TAT-9, ce câble de \$540 millions reliera le Canada et les États-Unis de ce côté de l'Atlantique, au Royaume-Uni, à la France et à l'Espagne du côté européen. Il appartiendra à un consortium de 25 télécommunicateurs internationaux.

## La recherche et le développement propulsent MPB Technologies sur le plan international

MIVILLE TREMBLAY

La compagnie MPB Technologies a gagné le dernier Mercure de l'exportation. En 1986, la petite firme de Dorval ne vendait que pour \$1 million à l'étranger, ce qui représentait 20 p. cent de son chiffre d'affaires. Deux ans plus tard, la part des exportations a grimpé à 60 p. cent, pour atteindre \$8,7 millions.

C'est bien, mais y a-t-il de quoi gagner un prix? Sûrement pas si vous n'exportez que du bois d'oeuvre. Oui, si vous développez et vendez des lasers, des mini-laboratoires spatiaux et des appareils qui seront immergés dans l'océan pour faire l'aiguillage des communications téléphoniques. On se demande seulement pourquoi MPB Technologies n'a pas remporté le Mercure de l'innovation (elle était finaliste).

« Nous ne sommes pas une compagnie traditionnelle, explique le Dr Bachynski. Chez nous 150 employés, on compte environ 30 PhD, 25 maîtrises et 45 diplômes d'ingénieurs. Les 50 autres personnes comprennent les techniciens, les secrétaires et le concierge. »

La vocation de la société est de faire de la recherche et du développement (R & D) pour de nouveaux appareils très sophistiqués, qu'elle fabriquera en petite série, voire même en quelques unités seulement. Puisant dans son savoir en physique, en électronique et en ingénierie, MPB fabrique une vaste gamme de produits: lasers, radars, instruments optiques, systèmes graphiques, antennes, appareils micro-ondes, instruments de recherche sur la fusion nucléaire, mini-laboratoires spatiaux, etc..

## Centrale sous-marine

Le plus gros projet de la société illustre bien sa façon particulière de fonctionner, et de briller sur les marchés d'exportation. MPB a obtenu un contrat de \$64 millions pour concevoir et fabriquer trois multiplexeurs immergés. Ces appareils sont des dispositifs électroniques de branchement pour le prochain

câble transocéanique à fibre optique.

Ce câble de \$540 millions, baptisé TAT-9, reliera le Canada et les États-Unis de ce côté de l'Atlantique, au Royaume-Uni, à la France et à l'Espagne du côté européen. Il appartiendra à un consortium de 25 télécommunicateurs internationaux. Ce câble, qui entrera en service en 1991, pourra transporter l'équivalent de 75 600 conversations téléphoniques simultanées.

Il est non seulement le câble le plus rapide et le plus puissant jamais posé au fond des mers, mais il est surtout le premier à relier plus d'un point à chaque extrémité. Le défi technologique de MPB est de concevoir et de fabriquer les multiplexeurs, dont la fonction est de gérer le trafic des communications aux différents points de jonctions. Et comme le camion de Bell ne peut pas s'y rendre pour assurer le service, il faut que le multiplexeur ait une espérance de vie sans faille de 25 ans!

Les deux tiers de la valeur du contrat sont attribués à la recherche, et le reste à la fabrication des multiplexeurs.

« Les cosignataires, surtout européens, entretenaient des réserves quant au savoir-faire et à la capacité de la petite entreprise Technologies MPB. Ce genre de projet représente un défi de taille même pour une puissante entreprise », affirme M. Martin Fournier, vice-président, ingénierie et planification des réseaux chez Télélobe Canada, un des partenaires principaux du projet.

Ce dernier note que le Canada a été favorisé du fait que, contrairement aux trois autres partenaires principaux — AT & T, British Telecom, les PTT de France — il ne possède pas de fournisseur de câble à fibre optique, et que c'est sa façon d'obtenir une part des retombées.

Telelobe est particulièrement satisfaite du projet, car l'embranchement vers la côte canadienne ne la force plus à transiter son trafic outre-mer par les États-Unis. En ce moment, une bonne partie des télécommunications canadiennes se font par satellite, mais on estime que le câble redeviendra plus concurrentiel parce que moins coûteux.

M. Bachynski a fondé MPB en 1977, avec un petit groupe de chercheurs de RCA, qui ont quitté à la suite d'une réorganisation majeure de la filiale canadienne. M. Bachynski était le directeur de l'important laboratoire montréalais de RCA.

MPB fait dans la recherche appliquée, mais ce n'est pas de la recherche que veulent ses clients, mais un bidule qui marche et solutionne leur problème.

Ainsi, Environnement Canada voulait un appareil qui pourrait déceler, à bord d'un avion, l'épaisseur des glaces arctiques, de façon à faciliter la navigation des brises glaces. Au ministère, on voulait un contenu canadien, mais pour plus de sûreté, on a demandé à MPB de présenter un projet conjoint avec une grande société américaine.

« Il y a toujours le sentiment que si c'est nouveau et complexe, mieux vaut s'associer avec d'autres. Nous ne sommes sûrement pas assez gros pour construire un Boeing 747, mais nos cent scientifiques sont aussi bons que n'importe quel groupe de cent scientifiques à travers le monde », affirme M. Bachynski.

Après avoir discuté avec les Américains, il s'est rendu compte que MPB pouvait tout faire seule. Environnement Canada lui a fait confiance et la société lui a livré un appareil ultra-sensible qui mesure la température dégagée par les glaces, ce qui permet de reconnaître celles qui sont moins épaisses que les autres.

M. Bachynski est persuadé que cet appareil pourra également servir à détecter les nappes de pétrole qui pourraient s'échapper en mer.

La base scientifique de l'entreprise s'élargissant continuellement, il sera de plus en plus facile d'en dégager des opportunités commerciales. L'entreprise n'a pas de service de marketing, et c'est à chacun de participer aux efforts de vente. D'ailleurs, pour convaincre l'acheteur, qui est généralement lui-même un ingénieur, rien ne bat un autre ingénieur, estime M. Bachynski.

## Prix agricoles: accord qui limite les dégâts

Agence France-Presse LUXEMBOURG

Les Douze sont arrivés à grand peine, hier à Luxembourg, à un accord unanime pour geler la plupart des prix agricoles sans trop serrer la vis à une « Europe verte » en pleine cure de rigueur.

Le gel quasi-général des prix, que la CEE garantira cette année à ses onze millions d'agriculteurs, est adouci par le biais d'un démantèlement des fameux montants compensatoires monétaires (MCM). Les douze ministres de l'Agriculture ont aussi nettement assoupli les nouvelles restrictions que voulait imposer la Commission européenne.

L'accord prévoit cependant des baisses de prix pour le beurre (2 p. cent, qui s'ajoutent aux 2 p. cent de baisse déjà décidés pour 1989), le sucre (2 p. cent) et les agrumes (7,5 p. cent).

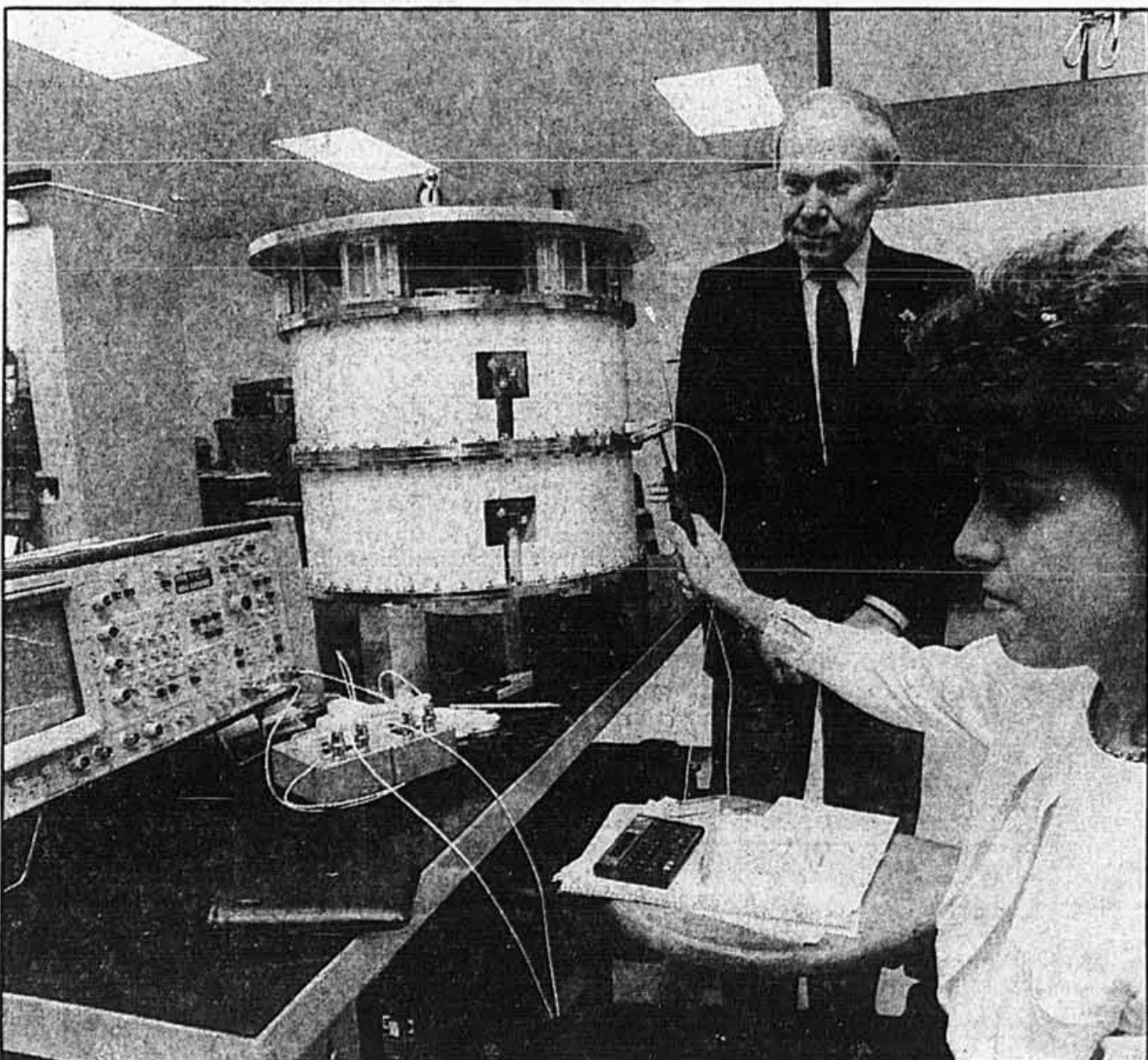
Les primes (majorations mensuelles), versées aux producteurs céréaliers qui acceptent de ne pas vendre trop vite leurs excédents à la CEE, seront réduites mais beaucoup moins que prévu initia-

lement (de 12,5 p. cent, au lieu de 25 p. cent).

Néanmoins, ce nouveau tour de vis s'ajoutera à la baisse de 3 p. cent du prix garanti des céréales, déjà prévue pour cette année dans le cadre des « stabilisateurs » (sévères mesures prises début 1988 pour freiner la production et les subventions agricoles).

En revanche, la taxe laitière (de coresponsabilité) est abaissée d'un quart au moins pour tous les producteurs, et carrément supprimée pour les zones défavorisées. « On peut dire que la taxe laitière est morte », affirmait samedi avec satisfaction le ministre français Henri Nallet, qui soulignait que dès cette année « plus de la moitié des producteurs laitiers français ne la paieront plus ».

Dans ce « paquet-prix à peu près présentable », aux dires du ministre, les producteurs laitiers et viticulteurs français sont plutôt bien servis. Ainsi, Paris a pu faire valoir sa demande de réaménagement des quotas laitiers, un espoir pour certains de ses producteurs pénalisés par ce système de contrôle.



Le Dr Morrel P. Bachynski, président de MPB Technologies, examine le travail de Mme Jocelyne Côté. À l'aide d'un marteau à impulsion, celle-ci évalue l'effet des vibrations sur le comportement d'un mini-laboratoire spatial développé par la compagnie. Mme Côté s'est récemment jointe à l'équipe de MBP après avoir terminé une maîtrise en sciences spatiales du Florida Institute of Technology, une école étroitement associée à la NASA. M. Bachynski est très fier de pouvoir donner une première chance aux jeunes diplômés, et de n'embaucher que des Canadiens. Pas moins de 32 groupes ethniques différents sont représentés dans le personnel de la firme.

PHOTO: JÉRRE CÔTÉ, La Presse



IMMOBILIER

153 CHALET À LOUER

BORD LAC PRIVÉ, 30-Marguerite, 3 chambres, commodes, toilettes, salle de bain, piscine, barbecue, terrasse, vue sur lac, 123-33-2323.

160 PROPRIÉTÉS À REVENUS

VAL-D'OR, 2000 m<sup>2</sup>, avec entrée indépendante, 21000\$, 195000\$. P. 195-0000.

170 COMMERCES

BRASSERIE, 1200 m<sup>2</sup>, avec entrée indépendante, 21000\$, 195000\$.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

SKY TOWERS HOLDINGS INC. Ville Saint-Laurent 110, Montée de Liesse.

188 MAGASINS À LOUER

555 PL. St-Hubert kiosques bloux, coqueaux, 4002, 271-6442, 744-3810.

210 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'art Yamaha 48 ans, 5000\$, 700-3070.

217 LE COIN DE L'ORDINATEUR

LOGICIEL-domaine public (en anglais) plus de 25000 programmes pour IBM-compatible.

223 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A1, LIQUIDATION. Revêtement aluminium laque 50/20 pl. car.

225 ENTREPRENEURS

BAS PRIX, creusage cave, travertine ciment, 483-8319.

224 COLLECTIONS, TIMBRES

A VENDRE machine culinaire "Gourmet" 74-88, 300\$, 477-9304.

225 ANTIQUITES, OEUVRES D'ART, ARTISANAT

ACHATONS COMPTANT. GRAUVES KAAT, tableaux condensés et européens.

226 METAUX PRÉCIEUX

FAILLITE, boucles d'oreille, bijoux, Fourrier escarabe, 666-1251.

228 ON DEMANDE À ACHETER

ACHAT de la cave ou grenier 217-8077.

237 PERDU

CHAT siamois, brun, amical mais très indépendant, 485-9118, 66-2177.

251 ENTRETIEN DE LA MAISON

CONSTRUCTION, rénovation, décoration, entretien général, 255-1914.

253 MAÎTRES ÉLECTRICIENS

ENTREE CHAUFFAGE, rénovation, entretien tout genre, 485-9118.

154 GARAGES À LOUER

BEAUMONT et 2e av., garage chauffé, ball à l'année, 458 et 535, 728-1238.

156 SOUS LOCATION

BEDFORD, 4/4, tapis, chauffé, 311, 341-5991.

161 PROPRIÉTÉS À REVENUS DEMANDÉES

A VENDRE Plaza St-Hubert, immeuble commercial, 22, 400 pl. Car, 75 pl de façade, location, 1-819-847-2757.

162 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES

A VENDRE Plaza St-Hubert, immeuble commercial, 22, 400 pl. Car, 75 pl de façade, location, 1-819-847-2757.

164 COPROPRIÉTÉS

COMPLEXE FLEURIOT 5559 boulevard St-Jacques, local commercial, 1-819-847-2757.

168 FERMIERES, TERRES

A VENDRE échanger ou louer, petite ferme, 1200 m<sup>2</sup>, avec maison, arrosage, silage, 1-819-847-2757.

171 COMMERCES DEMANDÉS

GARDERIE (démontre) (permis) B. Martineau. Napocon cr. 253-3300.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

184 ENTREPÔTS À LOUER

ANJOU, 18 pl. clair, 7500 pl. car, bureaux, local de chargement, parties 14 pl. tout usages, 3250/m<sup>2</sup>, 255-9210.

170 COMMERCES

A QUI LA CHANCE! 80 000\$. Le plus grand centre de spectacles d'Amérique au Canada, situé à Montréal, Québec, 1-819-847-2757.

160 PROPRIÉTÉS À REVENUS

VAL-D'OR, 2000 m<sup>2</sup>, avec entrée indépendante, 21000\$, 195000\$. P. 195-0000.

170 COMMERCES

BRASSERIE, 1200 m<sup>2</sup>, avec entrée indépendante, 21000\$, 195000\$.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

SKY TOWERS HOLDINGS INC. Ville Saint-Laurent 110, Montée de Liesse.

188 MAGASINS À LOUER

555 PL. St-Hubert kiosques bloux, coqueaux, 4002, 271-6442, 744-3810.

210 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'art Yamaha 48 ans, 5000\$, 700-3070.

217 LE COIN DE L'ORDINATEUR

LOGICIEL-domaine public (en anglais) plus de 25000 programmes pour IBM-compatible.

223 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A1, LIQUIDATION. Revêtement aluminium laque 50/20 pl. car.

225 ENTREPRENEURS

BAS PRIX, creusage cave, travertine ciment, 483-8319.

224 COLLECTIONS, TIMBRES

A VENDRE machine culinaire "Gourmet" 74-88, 300\$, 477-9304.

225 ANTIQUITES, OEUVRES D'ART, ARTISANAT

ACHATONS COMPTANT. GRAUVES KAAT, tableaux condensés et européens.

226 METAUX PRÉCIEUX

FAILLITE, boucles d'oreille, bijoux, Fourrier escarabe, 666-1251.

228 ON DEMANDE À ACHETER

ACHAT de la cave ou grenier 217-8077.

237 PERDU

CHAT siamois, brun, amical mais très indépendant, 485-9118, 66-2177.

251 ENTRETIEN DE LA MAISON

CONSTRUCTION, rénovation, décoration, entretien général, 255-1914.

253 MAÎTRES ÉLECTRICIENS

ENTREE CHAUFFAGE, rénovation, entretien tout genre, 485-9118.

154 GARAGES À LOUER

BEAUMONT et 2e av., garage chauffé, ball à l'année, 458 et 535, 728-1238.

156 SOUS LOCATION

BEDFORD, 4/4, tapis, chauffé, 311, 341-5991.

161 PROPRIÉTÉS À REVENUS DEMANDÉES

A VENDRE Plaza St-Hubert, immeuble commercial, 22, 400 pl. Car, 75 pl de façade, location, 1-819-847-2757.

162 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES

A VENDRE Plaza St-Hubert, immeuble commercial, 22, 400 pl. Car, 75 pl de façade, location, 1-819-847-2757.

164 COPROPRIÉTÉS

COMPLEXE FLEURIOT 5559 boulevard St-Jacques, local commercial, 1-819-847-2757.

168 FERMIERES, TERRES

A VENDRE échanger ou louer, petite ferme, 1200 m<sup>2</sup>, avec maison, arrosage, silage, 1-819-847-2757.

171 COMMERCES DEMANDÉS

GARDERIE (démontre) (permis) B. Martineau. Napocon cr. 253-3300.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

184 ENTREPÔTS À LOUER

ANJOU, 18 pl. clair, 7500 pl. car, bureaux, local de chargement, parties 14 pl. tout usages, 3250/m<sup>2</sup>, 255-9210.

170 COMMERCES

A QUI LA CHANCE! 80 000\$. Le plus grand centre de spectacles d'Amérique au Canada, situé à Montréal, Québec, 1-819-847-2757.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

184 ENTREPÔTS À LOUER

ANJOU, 18 pl. clair, 7500 pl. car, bureaux, local de chargement, parties 14 pl. tout usages, 3250/m<sup>2</sup>, 255-9210.

170 COMMERCES

A QUI LA CHANCE! 80 000\$. Le plus grand centre de spectacles d'Amérique au Canada, situé à Montréal, Québec, 1-819-847-2757.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

184 ENTREPÔTS À LOUER

ANJOU, 18 pl. clair, 7500 pl. car, bureaux, local de chargement, parties 14 pl. tout usages, 3250/m<sup>2</sup>, 255-9210.

170 COMMERCES

A QUI LA CHANCE! 80 000\$. Le plus grand centre de spectacles d'Amérique au Canada, situé à Montréal, Québec, 1-819-847-2757.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

SKY TOWERS HOLDINGS INC. Ville Saint-Laurent 110, Montée de Liesse. Ancien entrepôt Simpson. Jusqu'à 80 000 pl. car. Excellent espace pour chargement et réception avec docks 45 feet Valleyfield. Jusqu'à 250 000 pl. car., plafond de 20 pieds, excellent espace de chargement, excellent système électrique, 15 000 pl. car. de bureaux. Maintenant 25 net.

188 MAGASINS À LOUER

555 PL. St-Hubert kiosques bloux, coqueaux, 4002, 271-6442, 744-3810.

210 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'art Yamaha 48 ans, 5000\$, 700-3070.

217 LE COIN DE L'ORDINATEUR

LOGICIEL-domaine public (en anglais) plus de 25000 programmes pour IBM-compatible.

223 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A1, LIQUIDATION. Revêtement aluminium laque 50/20 pl. car.

225 ENTREPRENEURS

BAS PRIX, creusage cave, travertine ciment, 483-8319.

224 COLLECTIONS, TIMBRES

A VENDRE machine culinaire "Gourmet" 74-88, 300\$, 477-9304.

225 ANTIQUITES, OEUVRES D'ART, ARTISANAT

ACHATONS COMPTANT. GRAUVES KAAT, tableaux condensés et européens.

226 METAUX PRÉCIEUX

FAILLITE, boucles d'oreille, bijoux, Fourrier escarabe, 666-1251.

228 ON DEMANDE À ACHETER

ACHAT de la cave ou grenier 217-8077.

237 PERDU

CHAT siamois, brun, amical mais très indépendant, 485-9118, 66-2177.

251 ENTRETIEN DE LA MAISON

CONSTRUCTION, rénovation, décoration, entretien général, 255-1914.

253 MAÎTRES ÉLECTRICIENS

ENTREE CHAUFFAGE, rénovation, entretien tout genre, 485-9118.

154 GARAGES À LOUER

BEAUMONT et 2e av., garage chauffé, ball à l'année, 458 et 535, 728-1238.

156 SOUS LOCATION

BEDFORD, 4/4, tapis, chauffé, 311, 341-5991.

161 PROPRIÉTÉS À REVENUS DEMANDÉES

A VENDRE Plaza St-Hubert, immeuble commercial, 22, 400 pl. Car, 75 pl de façade, location, 1-819-847-2757.

162 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES

A VENDRE Plaza St-Hubert, immeuble commercial, 22, 400 pl. Car, 75 pl de façade, location, 1-819-847-2757.

164 COPROPRIÉTÉS

COMPLEXE FLEURIOT 5559 boulevard St-Jacques, local commercial, 1-819-847-2757.

168 FERMIERES, TERRES

A VENDRE échanger ou louer, petite ferme, 1200 m<sup>2</sup>, avec maison, arrosage, silage, 1-819-847-2757.

171 COMMERCES DEMANDÉS

GARDERIE (démontre) (permis) B. Martineau. Napocon cr. 253-3300.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

184 ENTREPÔTS À LOUER

ANJOU, 18 pl. clair, 7500 pl. car, bureaux, local de chargement, parties 14 pl. tout usages, 3250/m<sup>2</sup>, 255-9210.

170 COMMERCES

A QUI LA CHANCE! 80 000\$. Le plus grand centre de spectacles d'Amérique au Canada, situé à Montréal, Québec, 1-819-847-2757.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

184 ENTREPÔTS À LOUER

ANJOU, 18 pl. clair, 7500 pl. car, bureaux, local de chargement, parties 14 pl. tout usages, 3250/m<sup>2</sup>, 255-9210.

170 COMMERCES

A QUI LA CHANCE! 80 000\$. Le plus grand centre de spectacles d'Amérique au Canada, situé à Montréal, Québec, 1-819-847-2757.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

184 ENTREPÔTS À LOUER

ANJOU, 18 pl. clair, 7500 pl. car, bureaux, local de chargement, parties 14 pl. tout usages, 3250/m<sup>2</sup>, 255-9210.

170 COMMERCES

A QUI LA CHANCE! 80 000\$. Le plus grand centre de spectacles d'Amérique au Canada, situé à Montréal, Québec, 1-819-847-2757.

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

A BOISRAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2750 pl. Car. Jour 423-1053, soir 627-2723.

182 COMMERCES À LOUER

MAGASIN 4760 pl. Car, dans centre d'achat bien situé, 3000 m<sup>2</sup>, 1000 m<sup>2</sup> de parking, 729-1873.

MARCHANDISES ET SERVICES

180 ESPACES COMMERCIAUX INDUSTRIELS À LOUER

SKY TOWERS HOLDINGS INC. Ville Saint-Laurent 110, Montée de Liesse. Ancien entrepôt Simpson. Jusqu'à 80 000 pl. car. Excellent espace pour chargement et réception avec docks 45 feet Valleyfield. Jusqu'à 250 000 pl. car., plafond de 20 pieds, excellent espace de chargement, excellent système électrique, 15 000 pl. car. de bureaux. Maintenant 25 net.

188 MAGASINS À LOUER

555 PL. St-Hubert kiosques bloux, coqueaux, 4002, 271-6442, 744-3810.

210 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'art Yamaha 48 ans, 5000\$, 700-3070.

217 LE COIN DE L'ORDINATEUR

LOGICIEL-domaine public (en anglais) plus de 25000 programmes pour IBM-compatible.

223 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A1, LIQUIDATION. Revêtement aluminium laque 50/20 pl. car.

225 ENTREPRENEURS

BAS PRIX, creusage cave, travertine ciment, 483-8319.

224 COLLECTIONS, TIMBRES

A VENDRE machine culinaire "Gourmet" 74-88, 300\$, 477-9304.

225 ANTIQUITES, OEUVRES D'ART, ARTISANAT

ACHATONS COMPTANT. GRAUVES KAAT, tableaux condensés et européens.

226







DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- **AUDET (Yvette)**  
St-Léonard
- **BANVILLE (Renaud)**  
Montréal
- **BERNIER (Raymonde)**  
Blainville
- **BRUNEAU (Camille)**  
Lafayette
- **DESAUTELS (Emilien)**  
Montréal
- **DESCÔTES (Bob)**  
Dollard-des-Ormeaux
- **DUPRESNE (Hector)**  
Montréal
- **FORTIER (Marie-Ange)**  
Montréal
- **LA HAYE (Cécile)**  
Montréal
- **MARIE-DU-SAINT-SACREMENT (Mère)**  
Outremont
- **MORAND (Jeanne Sarrazin)**  
Montréal
- **MORIN CHAPDELAINE (Juliette)**  
St-Denis sur Richelieu
- **PERREAULT (Denis)**  
St-Dorothée
- **POIRIER (Lionel)**  
Montréal
- **POMERLEAU (Abbé Bertrand)**  
Montréal
- **SAVARIA PROULX (Marie)**  
Boucherville
- **TRUDEL BOURDEAU (Aldéa)**  
Verdun
- **VERRETTE (Alexandre)**  
Montréal
- **VINCELETTE (Mère, C.S.C.)**  
(Soeur Marie-Émeline)  
Ville St-Laurent

**LA HAYE (Cécile)**  
A Montréal, le 22 avril 1989, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Cécile Dorion, épouse de Pierre La Haye. Elle laisse dans le deuil son fils Robert, ses petits-enfants Genevieve, Catherine, Dominique, son frère Gérard, sa sœur Gaby Forest, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, Henri-Bourassa est, Montréal pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de Repas St-François-d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche et lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**PERREAULT (Denis)**  
A St-Dorothée, le 22 avril 1989, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Denis Perreault, époux de Denise Héveaux, père de Line et Jean-Luc (Suzanne Kian). Il laisse également plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée et F. Brisebois Enr. 625, rue Principale St-Dorothée pour se rendre à l'église St-Dorothée où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**VERRETTE (Alexandre)**  
A Montréal, le 22 avril 1989, à l'âge de 90 ans, est décédé Alexandre Verrette, époux de Laure Soumis. Il laisse sa fille Louise, ses sœurs Blanche, Yvonne, Germaine (Fernand Paquette), Léontine (Frédéric Goulet), son frère Moïse (Marie-Anne Bedard), ses belles-sœurs Rose, Irene, Berthe et Helene Soumis, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Poul et Fortin Inc. (membre R.F.A.Q.) 835, av. LAURIER est Montréal pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière Repas St-François-d'Assise. Les salons sont fermés de 17 h à 19 h.

La recherche fondamentale, une faune mal connue du commun des mortels

Presse Canadienne QUÉBEC

On les imagine grisonnants, ennuyeux, distraits comme le professeur Tournesol et à peu près aussi collés à la réalité quotidienne qu'une montgolfière en Alaska. On les découvre pour la plupart jeunes, travaillants, passionnés par leurs recherches plus que par l'argent, et enclins à toujours vouloir en découvrir.

Le troisième colloque annuel J.G. Kaplin Memorial de la Société canadienne de biologie cellulaire, tenu en fin de semaine à Québec dans le cadre des fêtes du 350ème anniversaire de l'Hôtel-Dieu de Québec, aura été l'occasion de découvrir une faune mal connue du commun des mortels: celle des mordsus de la recherche fondamentale.

« Dans certains projets de recherche, ça peut coûter plus cher en produits de labo qu'en salaires de chercheurs », souligne d'ailleurs Benoit quant à la rentabilité de l'un et l'autre domaine.

Pourquoi alors devient-on et reste-t-on chercheur au Québec? Parce que la recherche fondamentale, c'est un monde de défis, très concurrentiel et très excitant, surtout les jeunes interrogés. Contrairement à la recherche clinique, qui est alimentée par la recherche fondamentale, on ne cherche pas en vue d'un résultat très précis, efficace à court terme et très en demande.

« Nous cherchons pour mieux comprendre la science de base qui régit les cellules. En connaissant mieux la cellule, nous croyons que nous pourrions découvrir comment attaquer de façon plus intelligente les maladies qui la touchent, par exemple le cancer », explique Benoit Leblanc.

Le plus excitant, c'est de parvenir à une connaissance importante et de la publier avant un autre groupe de chercheurs. Ce qui rend les centres de recherche fondamentale très compétitifs et plus efficaces, sous le rapport rendement-par-subvention, que les centres de recherche clinique.

C'est à la recherche fondamentale, notamment, que l'on doit le dépistage précoce du cancer du sein et de l'utérus, et la hausse du taux de survie qui en a résulté. On lui doit aussi les « empreintes génétiques ».

Pas de fortune à faire

À 30 ans donc, un chercheur au post-doctorat peut compter sur des revenus (bourses) d'environ \$22,000 par année. Rien pour favoriser la vie de famille... « si ton conjoint ne s'est pas déjà tanné de voir arriver tard à chaque soir, ou partir au milieu de la nuit pour faire tes prélèvements », raconte à son tour Anne-Marie.

Rien d'étonnant, donc, à ce que plusieurs diplômés en biologie cellulaire et moléculaire prennent le chemin de l'industrie pharmaceutique ou se fassent embaucher par les fabricants de produits de laboratoire.

« Nous cherchons pour mieux comprendre la science de base qui régit les cellules. En connaissant mieux la cellule, nous croyons que nous pourrions découvrir comment attaquer de façon plus intelligente les maladies qui la touchent, par exemple le cancer », explique Benoit Leblanc.

**AUDET (Yvette)**  
A St-Léonard, le 22 avril 1989 à l'âge de 61 ans est décédée Yvette Audet, épouse de Lionel Audet. Outre son épouse, elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert (France Lacombe), Carole (Claude Vallières), Jocelyne et Sylvette (Ronald Lavergne), sa sœur Laurette Chicoine ainsi que plusieurs petits-enfants. Exposée à la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 7388, Vieux St-Léonard. Une liturgie de la parole aura lieu lundi le 24 courant à 10h en la chapelle des salons, suivie de la crémation.

**DESAUTELS (Emilien)**  
A Montréal, le 21 avril 1989 à l'âge de 67 ans est décédé M. Emilien Desautels, époux de feu Germaine Amyot. Il laisse son petit-fils Marc (France Dauphinais), ainsi que ses petits-fils Hugo, ses sœurs et frères: Emilien, Berthe, Albert (Adolphe Brouillette), Gaston (Suzanne Julien), Marcel (Jacqueline Pelletier) et plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dalloire Inc. 3254, rue Bellechasse Montréal pour se rendre à l'église St-Bernadette-Soubirous, 6900, 10e Avenue, Montréal où le service sera célébré à 14h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: 14h à 17h et de 19h à 22h.

**MÈRE MARIE-DU-SAINT-SACREMENT**  
A Outremont, le 21 avril 1989, à l'âge de 87 ans, est décédée Mère Marie-Du-Saint-Sacrement (Liliane Chevalier), ex-supérieure générale (1956-1966) de la Congrégation des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Elle a été professeure au Pensionnat Marie-Rose à Montréal, maîtresse de discipline au Collège Jésus-Marie d'Outremont et directrice du foyer de Disraeli. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil des neveux et une nièce. Les funérailles auront lieu le lundi 24 courant à 10 h à la Maison mère des Soeurs-des-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, 1410, boulevard Mont-Royal, à Outremont.

**VINCELETTE (Mère)**  
(Soeur Marie-Émeline)  
A Ville St-Laurent, le 22 avril 1989, à l'âge de 75 ans, est décédée Soeur Marie-Vincelette, C.S.C., (Marie-Émeline). Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa sœur Thérèse Vincelette Vastola (Gerry), son frère Réal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée au Pavillon St-Joseph, 900, Côte-Vertu, Ville St-Laurent, le dimanche 23 avril de 14h à 17h et de 19h à 22 h. Les funérailles auront lieu le lundi 24 courant à 14 h à la chapelle du Pavillon St-Joseph. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**POIRIER (Lionel)**  
A Montréal, le 21 avril 1989, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lionel Poirier, retraité du Canadien Pacific (Angus), époux de Rosa (Annette). Il laisse, outre son épouse, ses enfants: Christiane (Yolande Lessard), Luc (Marie Lefebvre), ainsi qu'une petite-fille Martine Lessard, son frère Philippe, ses sœurs: Marie-Ange et Anita, ainsi que plusieurs parents et amis. Des dons à l'Association des malades du cœur, Montréal, seraient appréciés. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dalloire Inc. 2548, rue Beaubien est Montréal pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré à 14 h et de la au crématorium Alfred Dalloire, 2159, boulevard St-Martin est, Duvernay, Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**On commence jeune**  
Il y avait 25 conférences du genre, toutes dispensées en anglais, au menu de ce colloque tenu sous le thème « Les chromosomes cellulaires: structure, réplication et remaniement ». Voilà une belle occasion d'alimenter sa flamme de chercheur, de voir où en sont les projets de recherche connexes, de découvrir des techniques améliorées... et d'échanger abondamment entre initiés, déclarant, enthousiastes, Anne-Marie, Benoit et les autres.

Ils ont 24, 25 et 26 ans. Étudiants à la maîtrise et au doctorat, après un bac en biochimie ou en biologie, ils consacrent leur jeunesse à mener à bien des projets de recherche mal subventionnés, passant leurs semaines, mais également leurs week-ends et parfois leurs nuits, à manipuler des produits radioactifs, mutagènes et cancérogènes. Si leurs recherches vont bien, si elles génèrent plusieurs publications dans des revues bien cotées, leur réputation comme chercheurs s'en trouvera confirmée.

**BANVILLE (Renaud)**  
A Montréal, le 21 avril 1989 à l'âge de 49 ans est décédé M. Renaud Banville, époux d'Huguette Lavergne. Il laisse également sa mère Mme Alice Boudreau Banville, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4780, rue de Solaberry Montréal pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-anges où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

**DESCÔTES (Bob)**  
A Dollard-des-Ormeaux, le 20 avril 1989, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Robert Descotes, époux de Pierrette Blondin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Manon, son fils Daniel (Michele Caron), ses petits-fils: Patrick et Francis, ainsi que ses sœurs: Madeleine, Pauline, son frère Leo, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu le lundi 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers Enr. 790, boul. Ste-Croix St-Laurent pour se rendre à l'église St-Luc, Dollard-des-Ormeaux, où le service sera célébré à 13 h 30 et de la au cimetière de St-Jerome, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons au Service des Infirmières de l'Ordre de Victoria, 117, Carrière, Pointe-Claire H9S 5K4 seraient appréciés. Heures des visites: dimanche 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**MORAND (Jeanne Sarrazin)**  
A Outremont, le 21 avril 1989, dans sa 88<sup>e</sup> année, est décédée Mme Jeanne Morand, née Jeanne Sarrazin, épouse de Ludger (Lucien) Morand, fille de feu Hermengilde Sarrazin et de feu Onesime Beauchamps. Elle laisse ses trois filles: Madeleine, d'Ottawa-Vanier, Louise (Yvon Lesige), de Montréal et Henriette (Leo Provencher), de Sherbrooke, ainsi que cinq petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants. Elle repose à la maison funéraire Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers Enr. 5650, chemin Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu le lundi 24 avril, à 11 h à l'église Notre-Dame-des-Neiges. Inhumation au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges de Montréal. Heures des visites: le dimanche 23 avril, 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Remerciements au Dr Pierre Griffith, à garde Chantal Dubé et au personnel du 1<sup>er</sup> étage du Centre Alfred Desrosiers.

**MORIN CHAPDELAINE (Juliette)**  
A St-Denis sur Richelieu, le 21 avril 1989, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée Mme Juliette Chapdelaine, épouse de Rosario Morin. Elle laisse outre son époux, un fils, Gilles (Pierrette Couture), St-Hilaire et une fille France (Marcel Couture) St-Pie de Bagot, trois petits-enfants: Julie, Martin et Valérie, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposée au salon Phéneuf et Fils Ltée 616, ch. des Patriotes St-Denis sur Richelieu dimanche de 14 à 17 heures, 19 à 22 heures et lundi à compter de midi. Funérailles lundi à 14 heures en l'église paroissiale de St-Denis, inhumation au cimetière du même endroit.

**TRUDEL BOURDEAU (Aldéa)**  
A Verdun le 22 avril 1989, à l'âge de 69 ans, est décédée Aldéa Bourdeau, épouse de feu Lucien Trudel de la rue Galt à Verdun. Elle laisse ses sœurs Rolande, épouse de feu Antonio St-Denis, Madeleine (Jean Simo), Desneiges (feu Clermont Lacroix), ses frères Maurice (Gertrude Renaud), Raoul (Laurence Patenaude), Roger (Louise Leboeuf), ses belles-sœurs, Gertrude Trudel (Emile Boucher), ses beaux-frères René (Yvette Bastien) de Shawinigan, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Laurent Thériault Inc. 512, rue De l'Église Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs (4155, Wellington, Verdun), où le service sera célébré à 13 h et de la au cimetière de St-Martin (Qc). Heures des visites de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

AVIS

RECOURS COLLECTIF AUTORISATION

MONSIEUR LE JUGE KEVIN DOWNS  
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL  
No: 06-00020-889

COUR SUPÉRIEURE MAX YRON. Requêteur  
— et — TRAFIC VOYAGES LTÉE  
— et — AIR TRANSAT A.T. INC. Intimées

AVIS AUX MEMBRES

1. — PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 23 février 1989 par jugement de l'Honorable Juge KEVIN DOWNS, de la Cour supérieure, pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, savoir:
  - Toute personne qui détenait un titre de transport aérien émis par TRAFIC VOYAGES en vue du vol TS178 de AIR TRANSAT, assurant le transport entre Montréal (Mirabel) à destination de Paris (Orly) dont le départ de Montréal initialement prévu le 1er juillet 1988 à 18 h 30 fut retardé d'environ 26 heures pour partir le 2 juillet 1988.
2. — Le Juge en Chef a déclaré que le recours collectif autorisé par le présent jugement doit être exercé dans le district de Montréal.
3. — L'adresse du requérant est comme ci-dessous: Max Yron, Directeur principal de comptes bancaires, domiciliaire et résidant au 3594, rue Marlowe, dans la cité et le district de Montréal. L'adresse des intimées est comme ci-dessous: TRAFIC VOYAGES LTÉE, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 310, rue Ste-Catherine ouest, suite 201, dans les cité et district de Montréal. — et — AIR TRANSAT A.T. INC., ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 17380 de la Paix, à St-Jovier, district de Terrebonne.
4. — Le statut de représentant pour l'exercice du recours collectif a été attribué à Max Yron, domiciliaire et résidant au 3594, rue Marlowe, cité et district de Montréal.
5. — Les principales questions de fait et de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes:
  - a) Le vol TS178 devant assurer la liaison entre Montréal (Mirabel) et Paris (Orly) le 1er juillet 1988 a-t-il été retardé, et dans l'affirmative, pour combien de temps?
  - b) Les intimées avaient-elles l'obligation contractuelle de transporter les membres du groupe à destination de Paris (Orly) selon l'horaire exact indiqué à leur billet de transport?
  - c) Les intimées ont-elles fait défaut de remplir ces obligations, le cas échéant?
  - d) Les intimées sont-elles libérées d'une telle obligation par la clause d'exonération que l'on retrouve au billet de transport? Cette clause d'exonération est-elle légale?
  - e) Les intimées ont-elles négligé de prendre les mesures nécessaires pour éviter ou limiter ce retard? Si oui, ont-elles commis une faute de nature délictuelle?
  - f) Les circonstances dudit retard engagent-elles la responsabilité des intimées vis-à-vis du requérant et les autres membres du groupe?
  - g) Dans l'affirmative, quelle est la valeur des dommages réclamés par chacun des membres pour inconvénients, fatigue et déboursés?
  - h) Les membres du groupe ont-ils droit à des dommages exemplaires en vertu des dispositions de la Loi sur la Protection du Consommateur?
  - i) Le passager qui, pour économiser, transige avec une société aérienne de peu d'envergure qui n'opère pas de ligne régulière, accepte-t-il le risque de délai provenant de ce fait?
  - j) Si oui, les affreteurs de tels vols noies ont-ils l'obligation contractuelle d'aviser leurs clients de tels risques?
  - k) La responsabilité des intimées, le cas échéant, est-elle conjointe et solidaire?
6. — Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes:
  - ACCUEILLIR l'action en recours collectif de votre requérant et des membres du groupe contre les intimées.
  - CONDAMNER conjointement et solidairement les intimées à rembourser à chacun des membres du groupe le montant équivalant aux dommages subis par chacun.
  - CONDAMNER conjointement et solidairement les intimées à payer à chacun des membres du groupe, en plus des dommages directs, une somme additionnelle de 250\$ à titre de dommages exemplaires.
  - CONDAMNER conjointement et solidairement les intimées à payer à votre requérant la somme de 700\$ le tout avec intérêts plus l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1078.1 du Code civil.
  - CONDAMNER les intimées aux dépens.
7. — Le recours collectif à être exercé par le représentant pour le compte des membres du groupe consistera en: «une action en dommages et intérêts».
8. — Tout membre faisant partie du groupe, qui n'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif.
9. — Le délai après lequel un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission spéciale) a été fixé à quarante-cinq (45) jours à compter de la date de l'avis aux membres, délai à l'expiration duquel les membres du groupe qui ne se seront pas prévalus des moyens d'exclusion seront liés par tout jugement à intervenir.
10. — Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal, par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion.
11. — Tout membre du groupe qui a formé une demande dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion.
12. — Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande de l'intimé. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire.

**Le bridge**  
**Ne jamais abandonner**  
ANDRÉ TRUDELLE

Le déclarant ne doit jamais se compter battu. Malgré le mauvais partage des cartes, il doit toujours chercher à remplir son contrat.

Donneur: Nord  
Vulnérabilité: Nord-Sud

Nord	Est
♠ 73	♥ A 63
♦ R D 32	♣ R 94
♠ A R 94	

Les enchères:  
Nord Est Sud Ouest  
1 SA passe 4 Pi passe  
Entente: Roi de Co

Le déclarant gagne de l'As de Co, tente avec succès l'impassé à Tr, retourne au mort par le Pi et revient Pi vers son Valet. Ouest ne fournit pas. Petit K vers le Roi pris par l'As en Est. Retour K vers la Dame du mort. Le déclarant concède deux K, un Co et un Pi, moins un. Le contrat est-il réalisable?

Oui. Sud après sa deuxième impasse gagnante doit jouer petit Tr vers le mort et petit Tr coupé. Puis petit K vers le Roi. Est gagne de l'As et revient K. La Dame du mort l'emporte. Retour Tr coupé, puis Co. Ouest gagne, mais le déclarant a encore As-10 de Pi pour ses 9e et 10e levées, ne perdant aucun Pi. Il ne faut jamais abandonner au bridge!

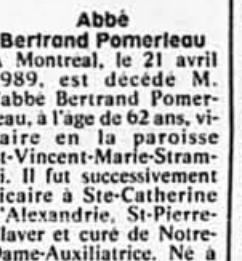
**BERNIER (Raymonde)**  
A Blainville, le 20 avril 1989, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Raymonde Lapalisse, épouse de Jacques Bernier. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Pierre (Martine Chabot), Lorraine (Marc-Aurèle Bélanger), ses frères et sœurs: Claire (Alban Couto), André (Lise Bouchard), Denise (Claude Frigon), Lise (Claude Labrecque), Gilles (Micheline Warren), Yolande (Jean-Guy Dandaneau), beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposée à la résidence funéraire Goyer Ltée 45, rue Turgeon Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant, à 10h à l'église Sacre-Coeur et de la au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôpital Santa Cabrini.

**BRUNEAU (Camille)**  
A Lafontaine, le 20 avril 1989 est décédé M. Camille Brunneau, 85 ans, époux de feu Laurence Pepin, demeurant à Lafontaine. Il laisse dans le deuil sa sœur Jeanne Motteux, son beau-frère M. Philippe Valiquette, ses enfants: Jacques, François, Marthe, Nicole, Leopold, Daniel et leur conjoint; ses petits-enfants: Line, Normand, Marc, Jocelyne, François, Eric, Julie, Nathalie et Luce. Exposé aux résidences funéraires Maurice Mc Nabb Inc. 200, boul. Curé L'Abellé Lafontaine samedi le 22 à 14h. Funérailles lundi le 24 à 10h en l'église paroissiale de Lafontaine. Inhumation au cimetière de St-Elzéar.

**FORTIER (Marie-Ange)**  
A Montréal, le 22 avril 1989, à l'âge de 87 ans, est décédée Marie-Ange Laurin, épouse en premières noces de feu Albert Roussin, et en secondes noces de feu Alcide Fortier. Elle laisse ses enfants: Roger Roussin (Danielle Page), Noella Fortier (Dr John Lane), Colette Fortier (John Havelka), Jean Fortier (Monique Gauthier), ainsi que parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul Marchand (membre R.F.A.Q.) 4228, rue Papineau Montréal pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth où le service sera célébré à 14h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche à 19h.

**SAVARIA (Proulx, Marie)**  
A Boucherville, le 22 avril 1989, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Marie Proulx, épouse de Jean Savaria. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Richard (Suzanne), Lynne (Martine), et Suzie, ses petits-enfants: Stéphanie et Benoit, ainsi que son frère Rodolphe, et sa sœur Lucille, et de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence E. Tétrault et Fils Ltée (membre R.F.A.Q.) 17, rue De La Paroisse (voisin de l'église Côte-Famille) Boucherville le 10 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h 30. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, lundi ouverture du salon à 8 h 30 à 10 h.

NÉCROLOGIE



**Abbé Bertrand Pomerleau**  
A Montréal, le 21 avril 1989, est décédé M. l'abbé Bertrand Pomerleau, à l'âge de 62 ans, vicaire en la paroisse St-Vincent-Marie-Strambi. Il fut successivement vicaire à Ste-Catherine d'Alexandrie, St-Pierre-Claver et curé de Notre-Dame-Auxiliatrice. Né à St-Martin de Beauve, il fit son cours classique à l'École Apostolique et au Collège de Lévis. Fils de feu Albert Pomerleau et de feu Marie-Louise Champagne, il laisse dans le deuil son frère Martin (Marguerite Cullen), Denis, Georges (Martine Touliou), Jean-Marie (Louise Bolduc), Damien (Marie-Jeanne Beaulieu), Gabriel (Hélène Larochelle) et sa sœur Gisèle (Harold Shuford) ainsi que de nombreux parents et amis. Il sera exposé au salon Magnus Poirier, 11130, Pie-IX, le 22-23 avril et à l'église St-Vincent-Marie Strambi lundi le 24 avril de 8 h 30 à 10 h a.m., où un service funéraire sera célébré à 10 h. La dépouille mortelle sera transportée à St-Martin de Beauve où il sera réexposé les 24-25 avril. Une cérémonie sera ensuite célébrée mercredi le 26 avril à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

**TRUDEL BOURDEAU (Aldéa)**  
A Verdun le 22 avril 1989, à l'âge de 69 ans, est décédée Aldéa Bourdeau, épouse de feu Lucien Trudel de la rue Galt à Verdun. Elle laisse ses sœurs Rolande, épouse de feu Antonio St-Denis, Madeleine (Jean Simo), Desneiges (feu Clermont Lacroix), ses frères Maurice (Gertrude Renaud), Raoul (Laurence Patenaude), Roger (Louise Leboeuf), ses belles-sœurs, Gertrude Trudel (Emile Boucher), ses beaux-frères René (Yvette Bastien) de Shawinigan, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Laurent Thériault Inc. 512, rue De l'Église Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs (4155, Wellington, Verdun), où le service sera célébré à 13 h et de la au cimetière de St-Martin (Qc). Heures des visites de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**MORIN CHAPDELAINE (Juliette)**  
A St-Denis sur Richelieu, le 21 avril 1989, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée Mme Juliette Chapdelaine, épouse de Rosario Morin. Elle laisse outre son époux, un fils, Gilles (Pierrette Couture), St-Hilaire et une fille France (Marcel Couture) St-Pie de Bagot, trois petits-enfants: Julie, Martin et Valérie, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposée au salon Phéneuf et Fils Ltée 616, ch. des Patriotes St-Denis sur Richelieu dimanche de 14 à 17 heures, 19 à 22 heures et lundi à compter de midi. Funérailles lundi à 14 heures en l'église paroissiale de St-Denis, inhumation au cimetière du même endroit.

**MORIN CHAPDELAINE (Juliette)**  
A St-Denis sur Richelieu, le 21 avril 1989, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée Mme Juliette Chapdelaine, épouse de Rosario Morin. Elle laisse outre son époux, un fils, Gilles (Pierrette Couture), St-Hilaire et une fille France (Marcel Couture) St-Pie de Bagot, trois petits-enfants: Julie, Martin et Valérie, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposée au salon Phéneuf et Fils Ltée 616, ch. des Patriotes St-Denis sur Richelieu dimanche de 14 à 17 heures, 19 à 22 heures et lundi à compter de midi. Funérailles lundi à 14 heures en l'église paroissiale de St-Denis, inhumation au cimetière du même endroit.

**TRUDEL BOURDEAU (Aldéa)**  
A Verdun le 22 avril 1989, à l'âge de 69 ans, est décédée Aldéa Bourdeau, épouse de feu Lucien Trudel de la rue Galt à Verdun. Elle laisse ses sœurs Rolande, épouse de feu Antonio St-Denis, Madeleine (Jean Simo), Desneiges (feu Clermont Lacroix), ses frères Maurice (Gertrude Renaud), Raoul (Laurence Patenaude), Roger (Louise Leboeuf), ses belles-sœurs, Gertrude Trudel (Emile Boucher), ses beaux-frères René (Yvette Bastien) de Shawinigan, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Laurent Thériault Inc. 512, rue De l'Église Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs (4155, Wellington, Verdun), où le service sera célébré à 13 h et de la au cimetière de St-Martin (Qc). Heures des visites de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**BRUNEAU (Camille)**  
A Lafontaine, le 20 avril 1989 est décédé M. Camille Brunneau, 85 ans, époux de feu Laurence Pepin, demeurant à Lafontaine. Il laisse dans le deuil sa sœur Jeanne Motteux, son beau-frère M. Philippe Valiquette, ses enfants: Jacques, François, Marthe, Nicole, Leopold, Daniel et leur conjoint; ses petits-enfants: Line, Normand, Marc, Jocelyne, François, Eric, Julie, Nathalie et Luce. Exposé aux résidences funéraires Maurice Mc Nabb Inc. 200, boul. Curé L'Abellé Lafontaine samedi le 22 à 14h. Funérailles lundi le 24 à 10h en l'église paroissiale de Lafontaine. Inhumation au cimetière de St-Elzéar.

**FORTIER (Marie-Ange)**  
A Montréal, le 22 avril 1989, à l'âge de 87 ans, est décédée Marie-Ange Laurin, épouse en premières noces de feu Albert Roussin, et en secondes noces de feu Alcide Fortier. Elle laisse ses enfants: Roger Roussin (Danielle Page), Noella Fortier (Dr John Lane), Colette Fortier (John Havelka), Jean Fortier (Monique Gauthier), ainsi que parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul Marchand (membre R.F.A.Q.) 4228, rue Papineau Montréal pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth où le service sera célébré à 14h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche à 19h.

**MORIN CHAPDELAINE (Juliette)**  
A St-Denis sur Richelieu, le 21 avril 1989, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée Mme Juliette Chapdelaine, épouse de Rosario Morin. Elle laisse outre son époux, un fils, Gilles (Pierrette Couture), St-Hilaire et une fille France (Marcel Couture) St-Pie de Bagot, trois petits-enfants: Julie, Martin et Valérie, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposée au salon Phéneuf et Fils Ltée 616, ch. des Patriotes St-Denis sur Richelieu dimanche de 14 à 17 heures, 19 à 22 heures et lundi à compter de midi. Funérailles lundi à 14 heures en l'église paroissiale de St-Denis, inhumation au cimetière du même endroit.

**TRUDEL BOURDEAU (Aldéa)**  
A Verdun le 22 avril 1989, à l'âge de 69 ans, est décédée Aldéa Bourdeau, épouse de feu Lucien Trudel de la rue Galt à Verdun. Elle laisse ses sœurs Rolande, épouse de feu Antonio St-Denis, Madeleine (Jean Simo), Desneiges (feu Clermont Lacroix), ses frères Maurice (Gertrude Renaud), Raoul (Laurence Patenaude), Roger (Louise Leboeuf), ses belles-sœurs, Gertrude Trudel (Emile Boucher), ses beaux-frères René (Yvette Bastien) de Shawinigan, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Laurent Thériault Inc. 512, rue De l'Église Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs (4155, Wellington, Verdun), où le service sera célébré à 13 h et de la au cimetière de St-Martin (Qc). Heures des visites de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**BRUNEAU (Camille)**  
A Lafontaine, le 20 avril 1989 est décédé M. Camille Brunneau, 85 ans, époux de feu Laurence Pepin, demeurant à Lafontaine. Il laisse dans le deuil sa sœur Jeanne Motteux, son beau-frère M. Philippe Valiquette, ses enfants: Jacques, François, Marthe, Nicole, Leopold, Daniel et leur conjoint; ses petits-enfants: Line, Normand, Marc, Jocelyne, François, Eric, Julie, Nathalie et Luce. Exposé aux résidences funéraires Maurice Mc Nabb Inc. 200, boul. Curé L'Abellé Lafontaine samedi le 22 à 14h. Funérailles lundi le 24 à 10h en l'église paroissiale de Lafontaine. Inhumation au cimetière de St-Elzéar.

**FORTIER (Marie-Ange)**  
A Montréal, le 22 avril 1989, à l'âge de 87 ans, est décédée Marie-Ange Laurin, épouse en premières noc

# La maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame (II)



GUY PINARD

Pendant près de deux siècles et demi, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient toujours vécu au cœur de la partie la plus densément peuplée de Ville-Marie et de Montréal.

Ce n'est donc pas sans un certain pincement de cœur qu'elles quittèrent la rue Saint-Jean-Baptiste en 1880 pour aller s'installer dans la maison-mère de la Montagne, sur la propriété de Villa Maria achetée en 1854.

## La cinquième maison-mère

Les travaux de construction de la cinquième maison-mère débutèrent en 1876, durèrent près de quatre ans, et coûtèrent \$587 500. Les architectes du projet, Henri-Maurice Perrault et Albert Mesnard, avaient opté pour le style byzantin, caractérisés par le dôme octogonal surmonté d'une lanterne et d'une flèche de la chapelle, les lanternes des ailes est et ouest, les nombreuses tourelles surmontées d'une flèche qui ponctuaient la façade de l'ensemble conventuel. Le projet initial de Perrault et Mesnard prévoyait un édifice de 750 pieds de longueur, avec un corps de bâtiment, trois ailes perpendiculaires et deux avant-corps situés entre ces trois ailes, dont celle de la chapelle au centre. Mais seule la chapelle et la partie sud-ouest de l'ensemble furent finalement construites, de sorte que lors du déménagement, l'édifice mesurait 440 pieds de longueur sur une largeur de 55 pieds.

Les architectes choisirent la pierre à bosse comme matériau, réservant la pierre de taille à l'encadrement des ouvertures, au bandeau qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, aux chaînes d'angle, aux contreforts la chapelle et aux éléments ornementaux.

Ce merveilleux édifice ne dura que 13 ans. En effet, le 8 juin 1893, vers midi, deux ouvriers qui travaillaient sur le toit mirent accidentellement le feu à la maison-mère.

Le feu ne laissa que des ruines. Et pour la troisième fois de leur histoire, les sœurs se retrouvaient sans toit au-dessus de leur tête; les «filles de la Congrégation» durent donc reprendre le chemin de la rue Saint-Jean-Baptiste.

De la maison-mère de la Montagne, il ne reste que le caveau, où la Congrégation de Notre-Dame enterra ses sœurs décédées jusqu'en 1955. C'est bien peu pour un bâtiment aussi majestueux.

## La maison-mère de la rue Sherbrooke

La Congrégation de Notre-Dame envisagea pendant quelque temps la possibilité de reconstruire à Villa Maria. Mais la mauvaise qualité de l'eau, confirmée par le chimiste J.A. Chopin, incita les sœurs à chercher un autre emplacement.

Le sulpicien Jean-Antoine Gaudin, procureur du séminaire, proposa alors aux religieuses une partie de la propriété des sulpiciens, située au sud-ouest du séminaire. Après bien des tergiversations, l'offre fut acceptée; le 25 février 1904, le séminaire céda au prix de \$200 000 (ce montant fut réduit à \$150 000 le 31 décembre 1909) un ter-

rain de 936 pieds sur 626 évalué à \$439 452.

Le choix de l'architecte eut lieu le 27 avril 1904. La communauté choisit alors le projet de Jean-Omer Marchand et Samuel Stevens Haskell, du bureau Marchand et Haskell, architectes. Le contrat fut signé le 16 juillet 1904.

Entre-temps, la Congrégation de Notre-Dame avait réglé le problème d'approvisionnement en pierre à bosse pour les fondations et la base des murs. La pierre provint de deux sources: les ruines de la maison-mère incendiée, et la carrière Terrebonne Quarry de Westmount, propriété des sulpiciens, qui firent don de la pierre. Les travaux commencèrent pour de bon le 1er octobre 1904. Le 5 juillet 1905, le contrat d'entreprise générale fut accordé à la société Martineau et Prénoveau, pour \$638 780. Quant à la bénédiction de la pierre angulaire, elle eut lieu le 13 juillet 1905.

La statue qui couronne le dôme fut hissée en place le 20 novembre 1907. La statue fut moulée en terre cuite à Londres, mesure 17 pieds de hauteur et repose sur un socle de cinq pieds de diamètre. La tête de la statue atteint une hauteur de 125 pieds au-dessus du niveau de la rue.

Les religieuses emménagèrent dans leur nouvelle maison-mère entre le 6 et 11 juillet 1908.

## Les dimensions

L'emplacement a connu peu de propriétaires depuis la fondation de Montréal puisque les sulpiciens le tenaient directement de la Compagnie des Cent-Associés depuis 1657.

Le terrain mesure 936 pieds le long de la rue Sherbrooke, 538 le long de l'avenue Atwater, 844 le long du boulevard de Maisonneuve, et 600 le long de l'avenue Wood, pour une superficie totale de 478 820 pieds carrés.

Le bâtiment épouse la forme d'un «H» orienté dans l'axe est-ouest, avec des «excroissances» que sont les avant-corps du côté de la rue Sherbrooke et la chapelle au sud-ouest de l'édifice.

L'immeuble mesure 578,5 pieds dans sa partie la plus longue sur 344,6 pieds dans sa partie la plus profonde. L'aile de la rue Sherbrooke mesure 578,5 pieds de longueur, avec une largeur de 57 pieds qui diminue à 47 pieds passé



Croquis du projet d'origine de Perrault et Mesnard PHOTO CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

les avant-corps des extrémités et à 32 pieds pour l'avant-corps de bout. La ligne du toit culmine à 66 pieds (les hauteurs sont toutes calculées à partir du niveau de la rue Sherbrooke à cause de la dénivellation de 10 pieds entre la rue Sherbrooke et le boulevard de Maisonneuve). Chaque avant-corps perpendiculaire à la rue Sherbrooke mesure 54 pieds sur 29,5, et culmine à 51 pieds du sol. L'entrée principale de 36,5 pieds de largeur sur 9,5 pieds de profondeur s'inscrit dans une cavité de 54,5 pieds de largeur. L'aile de la chapelle sert à relier les deux longs corps de bâtiment parallèles. Elle mesure 81 pieds de largeur sur 129 pieds de profondeur, tandis que son faite culmine à 81 pieds. L'aile du boulevard de Maisonneuve mesure 560,7 pieds de longueur sur 50,1 de largeur, sauf pour les extrémités où un avant-corps débordant et arrondi porte la largeur à 72,3 pieds. À l'origine, cette aile mesurait 216,4 pieds de longueur; en 1956-57, elle fut allongée de 82,4 pieds à l'est et de 134 pieds à l'ouest par l'architecte Gaston Gagnier, ce qui contribua à briser la parfaite symétrie de l'ensemble conventuel. Son point le plus haut se trouve dans la nouvelle partie et culmine à 44 pieds. La cheminée, qui n'est incidemment plus fonctionnelle, atteint une hauteur de 96 pieds.

L'immeuble comprend une cave, un sous-sol, un rez-de-chaussée, trois étages et des combles.

Cinq matériaux ont été utilisés pour le revêtement des murs: pierre rustique grise pour les fondations et la base; pierre de taille pour l'ornementation (encadrement des fenêtres, chaînes d'angle, bandeau, etc.); pierre de grès chamois de l'Ohio et brique chamois pour l'ancienne partie; et pierre calcaire chamois pour les ajouts de 1957.

On trouve trois autres édifices sur le terrain. L'édifice à deux étages parallèle à l'avenue Wood mesure 70,1 pieds sur 28 et contenait jadis des résidences. Le bâtiment long parallèle au boulevard

Maisonneuve mesure 243,7 pieds de longueur, avec une largeur de 33,1 pieds à l'extrémité est, et de 26,5 pieds à l'extrémité ouest. Cet édifice contenait des résidences, des ateliers et des garages. Ces deux bâtiments s'harmonisent au bâtiment principal tant par le style que par le choix des matériaux. Le troisième bâtiment abrite un édifice du métro montréalais et il a remplacé à cet emplacement un garage de 41 pieds sur 19,1.

## L'analyse architecturale

Les experts classent l'ensemble conventuel parmi les édifices d'inspiration «Beaux-Arts», mais ils y reconnaissent aussi des éléments d'esprit byzantin. Mais le choix du béton armé pour la structure et de la brique comme matériau de parement est typique de l'architecture américaine.

L'influence de l'École des Beaux-Arts de Paris se fait surtout sentir dans la symétrie du plan d'origine; par contre, on ne retrouve pas l'abondance d'ornementation qui caractérise généralement un édifice de style «Beaux-Arts».

La surface plane, les regroupements de trois fenêtres, les angles arrondis aux extrémités des ailes, les voussures et les ouvertures arquées sont typiques du style roman. Les chaînages en pierre de taille et les linteaux proviennent de l'architecture classique. Les linteaux avec claveaux au centre et aux extrémités, rappellent le style Renaissance.

La partie centrale de l'aile Sherbrooke, qui abrite l'entrée principale, constitue l'élément décoratif principal. L'ensemble du portail est d'inspiration romane avec ses arcs, sa rosace surmontée d'un ruban d'oves, et ses pilastres à chapiteau corinthien dont les antes à frise ornementale supportent un fronton à modillons à base ouverte. L'archivolte et l'entablement du fronton du portail sont cependant de style Renaissance.

Une coupole d'inspiration byzantine couronne l'édifice, mais elle est située à l'avant de la chapelle plutôt qu'à la croisée de la nef et du transept ou au-dessus du chœur comme c'est généralement le cas. Cette coupole est encadrée par quatre petites coupoles complètement dégagées et placées en quinconce, arrangement typique de la règle byzantine. Les petites coupoles sont ceinturées de colonnettes engagées reposant sur un socle octogonal. Quant à la grande coupole, elle n'est qu'un artifice architectural puisqu'elle est invisible de l'intérieur. En revanche son volume intérieur s'est avéré utile pour le rangement de la mécanique lors du recyclage.

La cheminée est couronnée par une arcade octogonale en pierre de taille qui contraste avec sa base carrée en brique.

Les toits en croupe ou en pavillon sont recouverts de cuivre et percés de lucarnes, minuscules du côté de la rue Sherbrooke, plus élaborées à l'arrière, puisque les lucarnes à toit à pignon comprennent trois fenêtres disposées symétriquement. Toujours boulevard de Maisonneuve, l'interruption répétée de l'horizontalité de la ligne du toit permet d'identifier nettement les ajouts asymétriques de 1958. Une corniche à modillons entoure l'édifice. Des lanternes à plan carré et des éventails octogonaux à grille et à toiture en feuilles de cuivre ponctuent la toiture.

Le fenestration est conforme aux plans de Marchand et Haskell. Sauf pour les fenêtres hautes et en plein cintre de la chapelle, toutes les fenêtres sont de forme rectangulaire, les variations se limitant à la forme des linteaux et des allèges. Certains encadrements sont arqués et munis d'une clé de voûte, mais une vitre hémisphérique comble la baie entre l'encadrement et la fenêtre. Les portes extérieures sont variées: elles vont du portail monumental de l'entrée principale à la porte simple abritée par un fronton, en passant par le porche très élaboré à pilastres engagés et la porte placée sous un arc surbaissé formé de briques rayonnantes, parfois ornémenté d'une clé de voûte.

La maison-mère fut, après l'église Saint-Jean-L'Évangéliste de Montmartre, le deuxième immeuble au monde

construit en béton armé. La structure de l'ensemble est en effet formée de poutres et de colonnes en béton armé. Des dalles de béton armé servent de plancher, jadis recouvert de planches de chêne emboutées. Le toit en ciment de mâchefer recouvert de cuivre posé «à la canadienne» repose sur des fermes en béton armé. L'architecte a utilisé la terre cuite pour le remplissage des murs, avec parement de brique à l'extérieur et de plâtre à l'intérieur. Quant aux cloisons intérieures en plâtre ou en bois de l'intérieur, elles reposent sur des colombages.

## Le recyclage

La maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame est classée monument historique depuis le 19 août 1977. Ce classement protégea l'ensemble contre l'intention d'un entrepreneur immobilier de le démolir pour le remplacer par d'anonymes tours à logements.

Mais comme l'édifice était devenu beaucoup trop vaste pour les besoins de la communauté, les sœurs n'en désiraient pas moins le vendre. Le 28 avril 1982, le cégep Dawson signait l'offre d'achat de \$12,2 millions qui lui permettait d'acquiescer l'immeuble. Le cégep y loge 4 000 de ses 6 300 étudiants depuis septembre 1989, après des travaux de rénovation de \$32 millions. Le recyclage de la maison a entraîné la mise à nu de la structure, et n'a pas fait l'unanimité chez les intervenants. Seuls quelques éléments ont été conservés à l'intérieur: l'escalier de l'entrée principale, remarquable pour ses rampes massives en bois tourné; le hall d'entrée qui a conservé ses boiserie d'époque et ses portes en assemblage de bois; le réfectoire transformé en cafétéria; une salle polyvalente convertie en salle de réception; les portes et les boiserie un peu partout dans la maison.

La chapelle, pièce de résistance de la maison, a été recyclée en bibliothèque avec beaucoup de respect pour son architecture et sa vocation religieuse d'antan, malgré le remplacement des bancs d'église par des stalles de lecture, et celui des tableaux religieux par des œuvres d'art. On appréciera toujours la fausse voûte de 62 pieds de hauteur accrochée au béton armé du toit par une forêt de tiges d'acier, et percée d'un vitrail cintré au-dessus du chœur, les arcs en plein cintre de la nef et des nefs latérales, les lustres cruciformes, les colonnes engagées flanquées de pilastres engagés, tous avec chapiteau corinthien surmonté d'un angelot, les petites consoles, la frise ornementale aux multiples culs de lampes, le chemin de Croix, la balustrade en bois et en fer forgé et les tuyaux de l'orgue. Les seuls changements notables sont l'enlèvement des confessionnaux, la construction d'un escalier conduisant à la galerie de la nef (mais on a pris bien soin de respecter le style de la balustrade d'origine), et l'aménagement d'un bureau de réception à l'emplacement du maître-autel.

Quant aux richesses culturelles que contenait la maison-mère, elles ont été disséminées dans les différentes maisons de la communauté.

SOURCES: Congrégation de Notre-Dame: Histoire de la Congrégation de Notre-Dame, Maison-mère, rue Sherbrooke et documents divers — Ministère des Affaires culturelles du Québec; Inventaire architectural de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, préparé par l'École d'architecture de l'Université de Montréal, sous la direction de László Demeter (août 1976); Avis de classement d'un bien culturel immobilier. Communauté urbaine de Montréal: Répertoire d'architecture traditionnelle - Les couvents, et documents divers — Ville de Westmount: City of Westmount Assessment Form — Sauveons Montréal: La maison-mère des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal — ARQ, juin 1986; Un monument de classe internationale, la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, par Pierre-Richard Bisson.

## REPÈRES



Nom: maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame.  
Adresse: 3040, rue Sherbrooke ouest.  
Métro: station Atwater, direction boulevard de Maisonneuve.

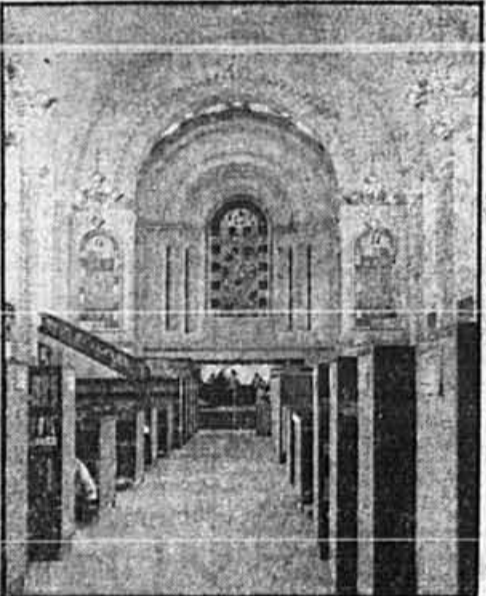


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les nombreux arbres et le peu de recul compliquent la tâche des photographes qui veulent prendre l'aile de la rue Sherbrooke dans son ensemble.



La chapelle, avant et après



PHOTOS PHOTO THÉÂTRE La Presse et ROBERT NADON, La Presse

## Laval et Laurentides

# Marc-Yvan Côté a constaté de visu l'état lamentable de l'autoroute des Laurentides



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dans le but de lui faire observer par lui-même l'état lamentable de la chaussée sur l'autoroute des Laurentides (15), le député de Rousseau, M. Robert Thérien, a invité récemment le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, à parcourir en automobile une partie de cette voie rapide.

Convaincu de l'urgence des travaux, principalement dans la voie centrale où des ornières risquent de causer des dérapages, le ministre a laissé entrevoir la possibilité d'approprier des sommes d'argent pour l'exécution des travaux nécessaires. Les prochaines appropriations du ministère des Transports doivent être étudiées dans quelques semaines.

Nul n'a su si la voiture qui transportait

le ministre s'était fait couper par les «maniques de la vitesse» ou les amateurs de slalom qui parcourent généralement cette artère. Curieux, ces individus, dont certains conduisent des autobus, ne sont presque jamais importunés par les policiers. Par contre ceux qui utilisent cette voie par nécessité de leur travail, tombent invariablement dans le champ du radar s'ils ont le malheur de dépasser quelque peu la limite de vitesse permise. Il est vrai que les fervents de vitesse circulent normalement en week-end alors que la présence policière est moins forte que sur semaine.

## CONTRE LA VENTE D'ARMES À FEU PRÈS D'UNE ÉCOLE

Le comité de parents de l'école Saint-Charles, dans le secteur Duvernay, demande que le permis de vente d'armes à feu soit retiré à un commerce parce qu'il est situé à proximité de cette école fréquentée par des élèves du niveau primaire.

La présidente de ce regroupement, Mme Nicole Dumesnil, a fait parvenir aux membres du comité exécutif de Laval le texte d'une résolution demandant que des mesures soient prises pour relocaliser ce commerce ailleurs.

Le comité craint que la présence de ce magasin n'engendre un jour la violence. «L'objectif scolaire est la lutte contre la violence. Nous voulons nos enfants bien en vie», peut-on lire dans la résolution.

Le comité exécutif de Laval a d'autre part été saisi d'une pétition de résidents qui s'opposent au changement de zonage d'un terrain situé à l'intersection sud-ouest des boulevards des Laurentides et Bellerose.

Des promoteurs aimeraient construire sur cet emplacement un centre commercial incluant un super-marché.

## «BIENVENUE — ON A TON PORTRAIT»

Le programme «Bienvenue — on a ton

portrait» a permis à la police de Laval de diminuer de beaucoup les vols à main armée et les fraudes au moyen des cartes de crédit dans les différents commerces de l'île Jésus.

Devant le succès de cette opération dès sa première année d'existence, les autorités ont procédé dernièrement au lancement de la phase finale du programme, soit l'ajout de quatre nouveaux volets: la publicité sympathique, le vol à l'étalage, la fraude par chèque et l'identification des biens de l'entreprise.

Les commerçants ou industriels qui adhèrent à ce programme n'ont qu'à composer un numéro de téléphone confidentiel quand ils sont aux prises avec des individus suspects dans leur établissement. Grâce à un code secret qu'ils composent sur le clavier de leur appareil, ils peuvent transmettre ou recevoir des informations.

Le mode de fonctionnement est basé sur des échanges d'information privilégiée entre les membres du programme et le Service de la police de Laval. Si un propriétaire d'un commerce est victime

d'un crime, il transmet rapidement le signalement de l'escroc. Par contre, s'il veut recevoir de l'information sur des vagues d'attentats visant des établissements spécifiques dans son secteur, il appuie sur d'autres touches et un médiateur lui transmet le message requis.

Au cours des premiers mois de fonctionnement, le médiateur a reçu 1 200 appels de la part des membres qui désiraient de l'information sur les types de crimes qui les touchaient plus particulièrement. Lorsqu'une intervention rapide est nécessaire, le médiateur entre en communication avec le ou les commerçants concernés.

Le recrutement des membres se poursuit et les policiers espèrent bien atteindre le chiffre de 1 000 d'ici au 25 mai, date du premier anniversaire du programme «Bienvenue — on a ton portrait».

Les propriétaires de commerces ou d'industries qui aimeraient obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec le sergent Claude Yvenc, au numéro 662-5225.